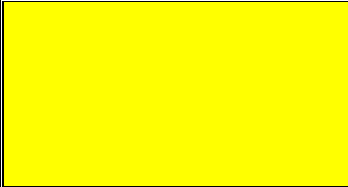


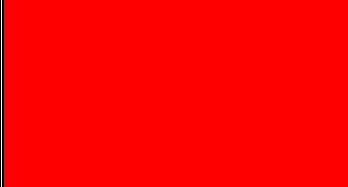




## Marquage au sol selon le standard OSHA 1910.144

Couleur	Signification
	Allées, voies de passage et unités de travail.
(Blanc)	Équipements et installations (postes de travail, chariots, affichage au sol, rayonnages, etc.) qui ne sont pas codés-couleur autrement
	Matériaux et composants, dont les matériaux bruts, les travaux en cours et les produits finis. (Bleu ou vert ou noir)
	Matériaux ou produits en attente d'inspection.
	Défectueux, ferraille, à retravailler et zone à étiquette rouge.
	Zones devant être conservées vides pour des raisons de sécurité ou de conformité (c'est-à-dire les zones devant les panneaux électriques, les équipements anti-incendie et les équipements de sécurité tels que les douches oculaires, les douches de sécurité et les placards de premiers secours).

	<p>Zones devant être conservées vides pour des besoins opérationnels (non reliés à la sécurité ou à la conformité).</p>
	<p>Zones qui peuvent exposer les employés à des dangers physiques ou sanitaires (c'est-à-dire les conteneurs de matériaux inflammables ou combustibles) ; indique que des précautions particulières s'appliquent en entrant et en travaillant dans cette zone.</p>